

LA TRADUCTION

INTRODUCTION

Lorsqu'on s'intéresse à la **tradition textuelle**, on ne peut évidemment pas négliger le rôle majeur que tient la traduction dans la **transmission des idées et des savoirs** : « La **tradition est essentiellement ou traduction ou copie** » (L. Canfora, p. 51). De plus, ce rôle se voit accentué de nos jours par **le recul de l'apprentissage des langues anciennes** (même si les langues plus rares que le latin et le grec sont maintenant plus étudiées que par le passé).

En même temps, concernant la traduction, on se heurte à une **difficulté d'ordre méthodologique**, c'est que selon que l'on traduit du latin ou du grec, etc. et selon que l'on traduit vers le français ou vers l'anglais, l'italien, etc., les problèmes rencontrés ne sont pas les mêmes. Mais il y a, au niveau théorique, un socle commun. C'est pourquoi je vous propose de partir de ce socle commun, en essayant d'articuler le général et **le particulier** (cad **l'idiome** au sens propre).

Donc nous nous interrogerons sur **ce que nous faisons quand nous traduisons**, en articulant **théorie et pratique**, afin de définir une « **éthique** » (**Eco**) **du traducteur**. Je prendrai mes exemples dans la traduction de **la Bible**, qui « fonctionne comme **un paradigme de la traduction en général** » (JR Ladmiraal, p. 258).

PLAN

- 1/ Théorie(s) de la traduction ;
- 2/ Jalons dans l'histoire (occidentale) de la traduction ;
- 3/ Une « éthique » de la traduction ;
- 4/ Problèmes spécifiques

I. THÉORIE(S) DE LA TRADUCTION

Pourquoi un détour par la théorie ?

Les ennemis les plus acharnés de toute théorisation sont évidemment les traducteurs, au motif que la théorie ne les aiderait pas à résoudre **les problèmes concrets** qui se posent à eux.

Mais suffit-il de connaître une langue pour savoir traduire un texte ? **l'apprentissage de la traduction se confondrait-il avec l'étude de la langue ?** (la langue de traduction étant supposée connue, en général la langue maternelle, mais là aussi n'y a-t-il pas des degrés ?).

Ces présupposés ont longtemps conditionné une pratique de la traduction façonnée par l'exercice scolaire de la « version », sans réflexion préalable sur **le processus à l'œuvre quand nous traduisons**.

Pourtant le détour par la théorie **peut éclairer notre pratique, voire la transformer, en la rendant plus consciente d'elle-même, et de ses enjeux**.

La première question consiste à prendre conscience que le type de traduction dans lequel nous nous inscrivons, cad la traduction **académique**, n'est pas « la » traduction, mais une façon de faire parmi d'autres !

Que signifie traduire ?

N° 1 : « On aimerait donner cette première réponse rassurante : **dire la même chose dans une autre langue**. Si ce n'est que, d'abord, on peine à définir ce que signifie "dire la même chose", ... Ensuite parce que, devant un texte à traduire, on ne sait pas ce qu'est la chose. Enfin, dans certains cas, on en vient à douter de ce que signifie *dire*. » (Eco, p. 7) Voilà le problème clairement posé ; avec la traduction, on est dans un questionnement sur le langage, qui devient vite vertigineux.

La traduction implique une philosophie du langage, cad le rapport des mots et des choses. C'est « **une opération fondamentale du langage** » (Oustinoff, p. 7). Selon la manière dont on conçoit le rapport entre les mots et les choses ou entre langage et pensée, cela aura une incidence sur notre manière d'envisager la traduction.

Pour le dire autrement, avec B. Cassin : « Ou bien l'on part **des choses**. Ou bien l'on part **des mots**. » Dans le 1^{er} cas, le langage est un simple instrument qui dit « la chose sous les mots ». Dans le second cas, le langage est conçu comme **performance**, qui « fait être ce qui est dit » (ontologie/« logologie »). La conséquence sur la traduction est que, dans le second cas, les langues produisent **des mondes différents**, représentations qu'il s'agira de faire communiquer entre elles par la traduction.

Que se passe-t-il quand on traduit ?

Les **sciences du langage** proposent une **terminologie** et des outils d'analyse, pratiques, mais pas toujours neutres, puisqu'ils sont liés à une conception du langage :

- N° 2 :**
- signifiant / signifié / référent (linguistique)
 - émetteur / message / destinataire (théories de la communication)
 - langue de départ (LD) / langue d'arrivée (LA) (traductologie)
 - langue-source / langue-cible (JR Ladmiral, 1983)

Voici, par exemple, le schéma (simple, mais faux ?) de l'approche dite « mentaliste », pour laquelle la traduction est avant tout une opération « cognitive » :

- N° 3 :** LD / Déverbalisation ⇒ (a) ⇒ concepts ⇒ (b) ⇒ Reverbération / LA

Traduction et... mémoire ; lecture ; imagination

Traduction et mémoire

La possibilité de la traduction se fonde alors sur l'existence de **concepts communs déliés des langues naturelles**. « On passerait d'une langue à une autre en traversant les signifiants pour rejoindre le même concept **sur l'autre rive**. » « Le parcours (a) est immédiat et inconscient, alors que le parcours (b) est médiat et en partie conscient. » Dans cette perspective, « toute compréhension d'un texte en langue naturelle est de nature conceptuelle et son siège est la **mémoire**. » (B. Pottier cité par Fr. Canon-Roger).

En fait, ce schéma décompose et simplifie artificiellement des **opérations mentales intuitives** et en partie inconscientes ; mais il rend compte de certaines difficultés que nous avons tous pu éprouver comme traducteurs.

Arthur Waley, traducteur de poésie chinoise : « Il m'est arrivé de me remettre des centaines de fois, pendant heures, devant des passages **dont je comprenais parfaitement le**

sens, et pourtant ne parvenais pas à voir comment il aurait fallu les rendre en anglais. » (Leys, p. 142)

C'est au niveau de l'étape de la **reformulation (ou reverbération)** qu'intervient la recherche du mot juste (une fois le sens compris), processus qui peut s'apparenter à la **remémoration** (par ex. quand on cherche un nom oublié).

Lire et traduire

Par rapport à la **lecture**, processus d'interprétation qui donne un accès intuitif et synthétique au sens (niveau conceptuel), la traduction est une **mise à l'épreuve de l'interprétation**.

« **Lire et traduire** sont deux ; avant de songer à traduire un texte, il faut d'abord l'avoir **compris** pour soi. Et sans doute arrive-t-il presque toujours que ce soit seulement **dans l'effort pour le traduire en sa propre langue que se précise définitivement pour tout lecteur la compréhension personnelle, ineffable ... d'un texte étranger.** » (J Perret, p. 11)

Le fait de traduire amène à faire retour sur la compréhension initiale (celle de la « simple » lecture) en procédant à la vérification du contenu intuitif par les moyens de l'analyse. Le traducteur est comme **un lecteur qui serait particulièrement attentif**. Ainsi, on ne traduit pas bien un texte parce qu'on l'a compris, **mais on le comprend parce qu'on le traduit, en le traduisant** (d'où l'intérêt de traduire aussi un texte dont on fait l'édition).

Les deux opérations (lecture-compréhension et traduction-mise en mots) se combinent dans une dialectique bien décrite par JFr Billeter (pour la poésie chinoise) :

Traduction et imagination

Description du processus de traduction (poésie chinoise).

N° 4 : Les 5 opérations (JFr Billeter) :

1-Traduire chaque phrase de façon aussi précise que possible en se souciant de comprendre exactement le texte ou, à défaut, de réunir les éléments d'une compréhension encore à venir. A ce stade interviennent les dictionnaires, les grammaires, etc. C'est une phase préparatoire où domine **l'analyse** : le traducteur fait la part de ce qu'il comprend bien, de ce qu'il comprend mal, de ce qu'il ne comprend pas. Il s'efforce d'isoler les difficultés, en gardant ouvertes toutes les options.

2-Lorsque la traduction technique est établie (1), il ne faut pas se soucier de « bien traduire », mais d'abord **d'imaginer** ce qui est dit dans la phrase.

3-Quand cette **vision** a pris forme (2), la 3^e opération consiste à dire ce que nous voyons. Il ne s'agit plus de traduire, mais **de voir et de dire. C'est par l'intermédiaire de la vision que s'accomplit le passage d'une langue à l'autre.** Elle est la pierre du milieu de la rivière sur laquelle l'on pose le pied pour passer de l'autre côté. Pour bien traduire, il faut voir la chose et l'exprimer à nouveau.

Arrêtons-nous sur le rôle de **l'imagination**. Au début, méfions-nous d'elle. Gardons-nous d'adhérer prématurément à telle ou telle interprétation de la phrase. Au moment de la 1^{re} opération, il importe avant tout de **douter**, de ne pas comprendre, de s'arrêter devant ce qu'on ne comprend pas. Mais quand on pense avoir réuni les éléments de la compréhension et que l'on passe à la 2^e opération, il faut tirer au contraire pleinement parti de l'imagination. Il s'agit à ce moment-là de réunir les éléments établis au préalable, de les ressaisir, de les

comprendre. Après le moment de l'analyse, c'est celui de la **synthèse**. En pratique, la première et la deuxième opération sont liées.

La 3^e opération consiste à dire ce qu'on voit de la façon la plus juste et la plus naturelle en français. Cela paraît simple, mais ne l'est pas. Car, alors que nous pensions pouvoir traduire, cad partir d'un texte pour en fabriquer un autre, nous voilà mis au défi de tirer de notre propre fond les mots, les tournures et les tons nécessaires. **Il ne s'agit plus de traduire, mais d'écrire.**

4- Les deux phrases produisent-elles le même effet ? Si ce n'est pas le cas, je dois revenir à la 3^e opération, parfois à la 2^e, et même à la 1^{re}. Chaque opération peut être remise en question par la suivante.

5- La 5^e et dernière opération consiste à retravailler tout le texte, à régler l'enchaînement des phrases, à alléger le **style**, etc. Elle s'accomplit en principe sur le seul texte français. Elle consiste en qq sorte à « **interpréter** » le texte au sens musical du terme (cf. aussi J. Perret).

La problématique de la traduction : « sourcier » ou « cibliste » ?

La problématique de la traduction s'inscrit depuis toujours dans un **dualisme, dont elle peine à s'émanciper** :

Il s'agit d'une **opposition binaire** entre langue-source/langue-cible (JR Ladmiral) ; texte original/texte traduit ; littéralisme/traduction libre ; la Lettre/l'Esprit (saint Paul). Selon les époques, selon les écoles de pensée, la traduction oscille entre les deux termes de l'alternative et tend à privilégier soit le texte-**source** (sourciers), soit le texte-**cible** (ciblistes). (Je parle indifféremment de langue ou de texte pour simplifier).

On peut aussi en emprunter la formulation à la tradition de l'herméneutique allemande de Schleiermacher, souvent cité : « ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à sa rencontre, ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'écrivain aille à sa rencontre ».

Définition (JR Ladmiral) : « Sourciers » : « ceux qui s'attachent au signifiant de la langue du texte-source, « ciblistes » ceux qui entendent respecter le signifié (ou plus exactement le *sens* et la « *valeur* ») d'une parole qui doit advenir dans la langue-cible ». Ciblistes : « *On ne traduit pas des mots, mais des idées* ».

Mais il faut nuancer, car le « littéralisme » (qui, d'ailleurs, ne se reconnaît pas sous cette appellation) est une démarche plus complexe et plus nuancée que cela, et qui ne néglige pas le sens. A l'inverse, les « ciblistes » tiennent à se démarquer de ceux qu'ils nomment les « ultra-ciblistes (= les « Belles Infidèles »), et se présentent comme les tenants d'un « juste milieu ».

Les verres colorés et les verres transparents

Une métaphore empruntée à Georges Mounin illustre les deux « écoles » : celle des *verres transparents* et des *verres colorés*. Verre transparent : on ne remarque pas que c'est une traduction ; verre coloré : on veut rendre **l'étrangeté (le caractère étranger et donc étrange, surprenant)** du texte-source, le lecteur doit rester conscient qu'il est en train de lire une traduction (Cf. A. Berman).

Le traducteur, « homme invisible » ?

Mais **l'invisibilité du traducteur** est-elle possible, et même souhaitable ?

Pour :

« Le paradoxe de cette tâche obstinée et harassante, c'est qu'en la poursuivant le traducteur ... s'emploie à **effacer toute trace de sa propre existence. On ne remarque le traducteur que lorsqu'il a échoué. Son succès est de se faire oublier.** La recherche de l'expression naturelle et juste est la recherche d'une expression **qui ne sente plus la traduction.** Il s'agit de donner au lecteur l'illusion qu'il a directement accès à l'original. **Le traducteur idéal est un homme invisible.** Son esthétique est celle du **verre** à vitre. Si la fenêtre est parfaite, vous cessez de la voir, vous ne voyez plus que le paysage extérieur ; ce n'est que dans la mesure où la vitre présente des défauts que l'on redevient conscient de cette épaisseur de verre qui s'interpose entre le paysage et soi. » (Leys, p. 142-143)

Contre :

« Il lui faut sans cesse intervenir. Et à la longue toutes ces interventions qui portent le caractère de son esprit, de l'idée qu'il se fait de l'œuvre marqueront celle-ci d'un cachet si particulier que deux traductions pourront être très dissemblables. » C'est pourquoi **la traduction portera la marque de son traducteur.** Concernant le rythme de la phrase et l'ordre des mots, « il faut encore faire acte de choix, apprécier entre les diverses qualités du texte celles qu'on tient surtout à sauver ». Le traducteur doit donc **interpréter** (au sens musical du terme). « C'est ainsi que la seule loi à laquelle puisse se référer le traducteur est la conformité de son langage à une impression ressentie ; toute traduction est par nécessité **l'expression d'une manière personnelle de sentir un texte.** » (Perret, p. 139)

Enjeux de la controverse

La traductologie (champ interdisciplinaire rassemblant les études ayant pour objet la traduction) est un domaine d'étude très **conflictuel**, un champ de bataille idéologique, ce qui est assurément le signe de son dynamisme.

En effet, la traduction donne lieu à un débat d'idées parce qu'elle amène à s'interroger sur le langage et les langues (W. Benjamin), mais aussi sur la relation de l'homme à autrui, à travers **la dialectique du Même et de l'Autre, du Propre et de l'Étranger** (A. Berman, P. Ricoeur), et même sur le **divin** (JL Chrétien). La traduction a aussi une dimension **politique** : elle est perçue tour à tour comme instrument de domination (de la culture anglo-saxonne, par ex.) ou comme vecteur de la paix entre les peuples. Bref, le sujet rencontre une grande actualité (voir les expositions).

Deux courants continuent de s'opposer sur la traduction (en France). On a d'un côté une tendance **cibliste** incarnée par le courant universitaire autour de Jean-René Ladmiral et sa collection « Traductologiques » aux Belles Lettres ; de l'autre, une tendance **sourcière** représentée par le Collège International de Philosophie autour de A. Berman, puis B. Cassin.

Pour JR Ladmiral, ces deux écoles sont irréconciliables : il faut « choisir son camp ». Mais on a quand même l'impression que pour un même texte, on aura parfois un mélange des deux. Le littéralisme peut apparaître comme un recours dans les passages obscurs, tandis que dans ceux qui se comprennent bien, le traducteur pourra s'adonner à la recherche d'une plus grande élégance (mais risque de **disparate**).

D'autre part, il faut moins considérer des positions immuables que des tendances, tout dépend, au cas par cas, où l'on décide de mettre le curseur.

De toute façon, les deux approches peuvent se justifier (nous espérons le montrer), mais dans des contextes éditoriaux différents : elles s'adressent à des **publics** différents et assignent à la traduction des **finalités** différentes.

II. QUELQUES JALONS DANS L'HISTOIRE (OCCIDENTALE) DE LA TRADUCTION

Antiquité

Il semble que l'on ait toujours traduit et l'on a très tôt réfléchi à la traduction. Dans l'histoire de la traduction, pratique et théorie sont dans un **dialogue** constant. Les premiers à réfléchir à la traduction sont des traducteurs, qui sont amenés à **justifier leur pratique**, en général **dans des préfaces** (C'est le XXe siècle et la linguistique qui introduira une césure entre les deux).

Pour l'Occident, dès l'Antiquité : **Cicéron**, Quintilien, Pline le Jeune, Tertullien, **Jérôme**, « saint patron » des traducteurs (souvent ces auteurs sont **bilingues** : Cicéron, Tertullien parlent et comprennent le grec autant que le latin). Mais aussi les grammairiens, les poètes, les philosophes...

Les Romains ont massivement traduit du grec en latin. On y voit, en général, une conséquence de **l'impérialisme** romain, qui ne nie pas les cultures des peuples qu'il soumet, mais les annexe et les absorbe (cf. D. Bellos : traduire « en **amont** » ou « en **aval** ». C'est maintenant l'anglais (à distinguer du *globish*) qui est la langue dominante vers laquelle on traduit « en amont »). Il ne faut pas s'étonner dès lors de trouver chez les auteurs latins une première approche de la question, tandis qu'elle a peu intéressé les Grecs qui eux-mêmes traduisaient peu (qualifiant ce qui n'est pas du grec de « barbare » puisque le Logos, langage et raison, s'identifie à la langue grecque). Les Grecs n'avaient que le mot *hermeneuein*, « interpréter », pour l'idée de traduire. Ce sont les Romains qui inventent un lexique de la traduction : *uertere, conuertere, transuertere, imitari, reddere, translatare*.

Cicéron. Traduction et rhétorique

Il faut garder à l'esprit que Cicéron a défini la problématique de la traduction en relation avec la **rhétorique** (dans une préface à une traduction de discours d'orateurs et étant lui-même un orateur) :

N° 5 : Cicéron (*De optimo genere oratorum*) :

« ... Je les [= les discours d'Eschine et de Démosthène] ai traduits **non en interprète, mais en orateur** avec la même présentation **des idées et des figures, en adaptant** les mots à notre propre langue. Pour ceux-ci je n'ai pas jugé nécessaire de les rendre **mot par mot**, mais j'ai conservé dans son entier le genre des expressions et leur valeur. Je n'ai pas cru, en effet, que je dusse en rendre au lecteur **le nombre**, mais en quelque sorte **le poids**. » (trad. A. Yon, CUF 1964)

... nec conuerti ut interpretes, sed ut orator, sententiis isdem et earum formis tamquam figuris, uerbis ad nostram consuetudinem aptis. In quibus non uerbum pro uerbo necesse habui reddere, sed genus omne uerborum uimque seruauit. Non enim ea me annumerare lectori putauit oportere, sed tamquam appendere.

Cicéron : *ut orator* (= en écrivain ou en poète) / *ut interpretes* (= en traducteur, cad littéral). Cicéron est revendiqué par l'école cibliste comme le premier « cibliste ». Mais cela ne veut pas dire qu'il néglige pour autant le signifiant et la forme. Il est le tenant d'un **juste milieu**, et

plus que le littéralisme, on peut se demander s'il ne condamne pas plutôt qqch qui s'apparenterait aux « traductions » interlinéaires (qui ne sont pas des traductions !).

A. Garcea souligne combien le propos de Cicéron se veut équilibré, sur le fil du rasoir, et parle de : « Double fidélité, au grec sur le plan conceptuel des *sententiae* et de l'enchaînement des arguments, au latin sur le plan formel des *uirtutes* qui font la valeur esthétique d'un texte. » Toute la question de la traduction est dans ce délicat équilibre.

Jérôme. La traduction des textes sacrés

N°6 : Jérôme, traducteur de la Vulgate (*De optimo genere interpretandi*) :

« ... quand je traduis les Grecs – sauf dans les Saintes Écritures où l'ordre des mots est aussi un mystère –, **ce n'est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée** que j'exprime. En cette affaire, j'ai pour maître Cicéron... » (Trad. J. Labourt CUF 2002³)

... me in interpretatione Graecorum absque scripturis sanctis, ubi et uerborum ordo mysterium est, non uerbum et uerbo, sed sensum exprimere de sensu. Habeoque huius rei magistrum Tullium, ...

Jérôme apporte une nuance intéressante en soulignant la **différence entre textes religieux et textes profanes** pour la traduction. Il y a derrière ce *distinguo* l'idée que seule la traduction littérale serait en mesure de ne pas altérer les textes sacrés (idée qui, poussée à l'extrême, peut conduire à l'interdiction de traduire, par ex. le Coran). C'est au nom de la traduction littérale que Jérôme critique la traduction grecque des LXX, jugée infidèle à l'original hébraïque (thème de la *ueritas hebraica*), mais ce n'est pas si simple, car Jérôme condamne aussi le « littéralisme ». Par rapport à Cicéron, il situe le curseur un peu plus du côté de l'*interpretatio*. Bien qu'il se réclame de Cicéron, il opère donc un glissement par rapport à ce dernier.

Le cas de la Bible et des textes sacrés

Revenons sur la traduction des textes sacrés, qui fonctionne de manière paradigmatique, dans la mesure où les enjeux de la traduction s'y trouvent exacerbés.

Si le Coran ne doit normalement pas être traduit, ce n'est pas le cas de la Bible, le texte le plus traduit au monde (en 2.233 langues sur 6 ou 7.000 langues parlées d'après M. Oustinoff). En ce qui concerne la Bible, l'orientation vers la langue-source a été déterminée par le souci de « **ne pas trahir la parole divine** ». D'où un souci de la forme qui va jusqu'au **littéralisme**. Pour une illustration de la tendance littéraliste, voir la traduction de la Bible d'André Chouraqui. **N° 7 : La Création**

Le littéralisme se montre donc plus soucieux du respect du texte (la Parole de Dieu) que de son intelligibilité (mais Dieu ne s'adresse-t-il pas aux hommes dans un langage qu'ils puissent comprendre ?).

« L'inconscient théologique de la traduction » (Ladmiral)

D'ailleurs notre rapport au texte sacré conditionnerait aussi, selon J.-R. Ladmiral, notre rapport à l'écrit en général. La tradition judéo-chrétienne qui lie la révélation à un texte sacré inciterait à la **sacralisation** de l'écrit ; d'où la « dérive littéraliste » par « fétichisation » du texte original, qui devient « texte originaire ». À partir d'un « **inconscient théologique** » de la traduction (occidentale), il conclut à un « **impensé religieux de notre modernité** », qui expliquerait la véhémence des disputes autour des questions de traduction.

À l'opposé, on a vu apparaître à la Renaissance, par exemple chez **Luther**, le souci de rendre les textes bibliques intelligibles pour tous en utilisant la langue courante et en simplifiant termes et tournures. On sait l'importance de sa traduction pour la langue allemande, mais toute grande traduction agit sur l'évolution de la langue, et en particulier de sa prose (cf. A. Berman sur J. Amyot).

Dans le même esprit (diffusion du texte biblique auprès du plus grand nombre), mais plus près de nous, un cibliste comme Eugene **Nida** (USA) s'est appuyé sur le principe de « **l'équivalence dynamique** » (par opposition à l'équivalence formelle) qui vise à transformer le texte source pour produire **le même effet** dans la langue cible :

« Une traduction dans laquelle le message du texte original a été transféré dans la langue réceptrice de telle manière que **la réaction du récepteur** soit essentiellement la même que celles des récepteurs du texte original ». La prise en compte de la réception est une dimension essentielle du cibliste qui se place de fait beaucoup plus du point de vue du lecteur.

Excursus : La LXX

Le cas de la traduction de la LXX (cf. *Translating a Translation*) poserait le problème d'une traduction de traduction, ce qui n'est pas en soi inconcevable (c'est même fréquemment utilisé pour les langues rares avec l'anglais comme langue médiatrice ou langue pivot). Mais la difficulté viendrait de ce que la traduction grecque était à l'origine conçue comme **interdépendante** de l'hébreu et de l'araméen. C'est pourquoi la fonction de la traduction consistait à amener le lecteur vers l'original, non l'original vers le lecteur. Par la suite, la LXX devenant un texte **autonome** sans modification de son matériau textuel, cela a posé des problèmes.

Le Dieu traducteur selon Jean-Louis Chrétien

Dans « **La traduction irréversible (sur E. Lévinas)** », Jean-Louis Chrétien s'est intéressé aux rapports qu'entretiennent l'hébreu biblique et le grec à travers la traduction des Septante :

Le grec est la langue même de la raison, la langue de l'universel. Donc ce qui ne pourrait pas être traduit en grec serait l'intraduisible par excellence. Ce qui fonde l'Europe, c'est la Bible et les grecs. L'hébreu et le grec se rencontrent dans la traduction des Septante, dans le judaïsme alexandrin. Dans cette traduction fondatrice, **est-ce l'hébreu qui en vient à parler grec ou le grec hébreu ? Lévinas parle d'une « entrée du grec dans la Bible ». Mais qui entre chez l'autre ?** A cela s'ajoute qu'avec les Septante s'invente la langue de la primitive Église et de la patristique. Avec les Septante s'énoncent en grec des principes que la Grèce ignorait. **En traduisant l'hébreu, le grec est altéré par l'irruption de l'Autre, il accueille en lui l'infini (de la Bible).** M. Harl parle d'un « usage juif du grec comme langue biblique » (des juifs hellénisés, non des grecs qui ont appris l'hébreu). **Le grec est travaillé du dedans par une autre parole que la sienne, une blessure traverse le Logos.**

Qu'est-ce que traduire quand ce qui est à traduire se donne comme Parole de Dieu ? La traduction peut se prétendre elle-même **inspirée, comme un autre original** (Philon, Augustin contre Jérôme). Une traduction inspirée est révélée. Donc **Dieu lui-même traduit. (JL Chrétien)**

La traduction des textes latins et grecs en France

Nicole Oresme et Jacques Amyot, fondateurs de la tradition française (cf. Berman)

Selon A. Berman, les origines (et non le début) de la tradition française en matière de traduction sont assignables à Nicole Oresme (au XIVe s.), et surtout à Jacques Amyot, traducteur de Plutarque, au XVIe s (cf. *Jacques Amyot, traducteur français*). A travers lui, la Renaissance pose les fondations de ce qui sera ensuite la traduction française, et même la prose française, jusqu'au classicisme (moment où les normes changent).

Le classicisme français et les « belles Infidèles »

L'âge d'or de la traduction en France est paradoxalement celui de ce qu'on a appelé les « **belles Infidèles** ». Le représentant le plus illustre en est Nicolas Perrot d'Ablancourt. Ces traductions des XVIIe et XVIIIe s. français ont été regroupées sous l'appellation de « belles infidèles », parce qu'elles avaient pour principe de faire primer **l'élégance** du style et de la langue sur l'exactitude (= « ultra-ciblistes »).

On a montré (Mounin, Zuber) la contribution de la traduction à la formation du goût classique et à l'élaboration d'une littérature en langue française aux XVIIe et XVIIIe s. (mouvement parallèle en Allemagne à l'époque romantique, et il faudrait voir pour chaque nation son âge d'or de la traduction, qui coïncide avec l'essor d'une littérature nationale). Pour la France, le classicisme se pense en effet comme **imitation de l'Antique**, d'où le rôle de la traduction des textes anciens.

Deux axes majeurs de l'entreprise des traducteurs sont mis en avant : d'une part **l'appropriation** d'une langue et d'une culture étrangères en vue **d'enrichir la langue nationale**, d'autre part **l'exercice formateur pour le style**.

Le changement significatif se produit dans le domaine du **grec** : on traduit les textes grecs en français sans passer par le latin (c'était déjà le cas d'Amyot). Les traducteurs s'émerveillent alors des affinités entre la langue grecque et la langue française (deux langues analytiques).

Le XIXe s. et le positivisme. Traduction et esprit historique

Cette tendance cibliste et adaptatrice est suivie par un mouvement inverse de retour au texte original. G. Mounin l'analyse en relation avec la naissance de l'esprit **historique** et du **positivisme**, et l'avènement de la société bourgeoise au XIXe s. Il en date l'apparition avec la traduction de *l'Odyssée* par Leconte de Lisle. Les traducteurs ont désormais le souci de souligner **l'écart**, que ce soit entre deux époques, deux cultures, ou un éloignement géographique (à l'opposé des traducteurs de l'époque classique qui visaient à combler l'écart temporel, pour que le texte ancien une fois traduit ressemble le plus possible à la littérature de leur temps).

Le courant historiciste ira jusqu'à la tentative de Littré en 1879 de traduire *l'Enfer* de Dante en français du XIVe s. ! Pourquoi ces tentatives nous paraissent-elles contestables ? Selon W. Benjamin, on traduit toujours « **au présent** », faute de quoi on confère à sa traduction une forme d'artificialité. En effet, à la différence de l'œuvre originale qui évolue dans une autre temporalité, une traduction est toujours de son époque ; elle en est strictement contemporaine ; et c'est ce qui fait que les traductions vieillissent.

L'essor de la réflexion sur la traduction dans le champ des sciences humaines

Walter Benjamin et Antoine Berman. La dialectique du Même et de l'Autre

Le texte fondateur demeure celui de **Walter Benjamin**, *La tâche du traducteur* (*Die Aufgabe der Übersetzers*), préface à une traduction de Baudelaire, mais texte hermétique, difficile à interpréter (voir plutôt les commentaires de Berman et JR Ladmiraal).

Très bon connaisseur de Benjamin, **Antoine Berman** fut lui-même auteur de traduction et, à partir de l'étude de Goethe et des Romantiques allemands, il s'est consacré à la **philosophie de la traduction**. Tous deux se situent plutôt du côté des « sourciers ».

La réflexion d'A. Berman (*L'auberge du lointain*) s'ordonne donc autour de la **dialectique du Même et de l'Autre** développée par les penseurs (eux-mêmes traducteurs) du Romantisme allemand (Hölderlin, Novalis, les frères Schlegel...), ou encore le **rapport du Propre et de l'Étranger**. Il démontre que la traduction a joué un rôle essentiel dans la constitution de la culture/formation (*Bildung*) de l'Allemagne, à l'époque romantique. Cette analyse a le mérite d'élargir la réflexion, en soulignant l'importance de la traduction prise dans un mouvement d'idées qui la dépasse, mais auquel elle contribue en générant en retour une prise de conscience de la langue maternelle et de l'identité culturelle. On perçoit mieux sa propre langue et sa propre culture en en sortant (la traduction a **un effet en retour** sur la langue et la culture traduisantes).

Comme dans la **connaissance historique**, dont le mouvement procède d'une double conscience de l'altérité et en même temps de ce qui est commun, le traducteur doit reconnaître ce qui diffère et ce qui est semblable. Il est un **passeur**, qui va faire le lien entre deux rives, entre deux mondes. Toutefois, pour Berman, **l'étrangeté** du texte n'est pas du domaine de l'historicité, mais elle est plutôt de nature **poétique**. Il donne en exemple *l'Eneide* traduite par Pierre Klossowski.

Selon lui, la norme de ce qu'on appelle généralement une « bonne traduction » (cad « cibliste ») obéit au double principe de **l'ethnocentrisme** (le fait de « franciser », etc.) et de **la littérisation** (forme d'embellissement).

Il prend l'exemple des **proverbes** ; on peut soit les traduire mot à mot, soit les transposer :

À l'allemand « l'heure du matin a de l'or dans la bouche » semble correspondre, en France, « le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt ». (...) Le cas des proverbes est pour lui symbolique : il met en jeu toute la problématique de **l'équivalence**. Car chercher des équivalents, c'est refuser d'introduire dans la langue traduisante **l'étrangeté** du proverbe original, la bouche pleine d'or de l'heure matinale allemande ; c'est refuser de faire de la langue traduisante « **l'auberge du lointain** ». Pour le traducteur formé à cette école, la traduction est une **transmission de sens**, qui est tenue de rendre ce sens *plus clair*, de le nettoyer des obscurités inhérentes à l'étrangeté de la langue étrangère.

À l'ethnocentrisme s'ajoute la **littérisation** de l'œuvre traduite : dans la traduction, on doit donner l'impression que c'est ce que l'auteur aurait écrit s'il avait écrit dans la langue traduisante. De plus, en vertu de ces principes, la traduction sera écrite dans une langue normative, qui évitera de heurter par des « étrangetés » lexicales ou syntaxiques ; elle devra montrer sa maîtrise et ne pas risquer de laisser croire à des « maladresses » d'expression.

Dans le cas du proverbe allemand, on conserve donc l'impression d'étrangeté, mais pas au détriment du sens ; on peut trouver, en effet, qu'il y a une forme de maladresse dans

l'expression, celle-ci n'ayant pas en français la dimension proverbiale qui la ferait résonner de manière familière à nos oreilles. Le lecteur français perçoit donc une étrangeté là où le locuteur allemand énonce quelque chose qui n'aura pas ce caractère. En ce cas, cela implique que texte-source et texte-cible ne sont pas de même nature, et que le lecteur ne fera donc pas la même expérience de lecture.

« L'hospitalité langagière » selon Paul Ricœur

Paul Ricœur assigne à la traduction une **mission**, un idéal élevé prenant en compte la globalité de l'homme, et non sa seule dimension langagière, celui de « **l'hospitalité langagière** » (cf. *Sur la Traduction*, recueil de 3 articles) :

Deux partenaires sont mis en relation par l'acte de traduire, **l'étranger** (terme couvrant l'œuvre, l'auteur, sa langue) et le **lecteur** destinataire de l'ouvrage traduit. **Et, entre les deux, le traducteur qui transmet, fait passer** le message d'un idiome dans l'autre. C'est dans cette inconfortable situation de **médiateur** que réside la difficulté, « l'épreuve » du traducteur. En effet, **traduire, c'est servir deux maîtres : l'étranger dans son œuvre, le lecteur dans son désir d'appropriation. Auteur étranger, lecteur habitant la même langue que le traducteur.** Le traducteur doit à la fois satisfaire à **un vœu de fidélité** tout en encourageant **un soupçon de trahison.**

B. Cassin, la traduction : « un filet jeté sur le monde »

B. Cassin s'inscrit dans cette école de pensée (celle du Collège international de Philosophie) : on part du constat que, même dans le cas **du transfert d'un contenu de savoir, la *translatio studii***, le passage par une autre langue modifie toujours ce contenu (en traduisant les auteurs grecs, les latins ont latinisé la pensée grecque), car une langue véhicule une vision du monde qui lui est associée (Humboldt). Elle prend l'exemple simple de la salutation (fonction phatique) : entre le « réjouis-toi » des Grecs, le « Porte-toi bien » des Latins, « la paix soit avec toi » en hébreu ou en arabe, « bonjour », etc...

Il n'y a pas de « concepts » ou idées qui existent en dehors des mots dans les diverses langues, et la notion de « langage » elle-même disparaît au profit des langues. « Dans cette perspective, traduire, c'est comprendre que les langues produisent des mondes différents, faire communiquer ces mondes et **inquiéter les langues l'une par l'autre, en sorte que la langue du lecteur aille à la rencontre de celle de l'écrivain.** » « Chaque langue, loin d'être un simple outil de communication, est **un filet différent jeté sur le monde, qui ramène d'autres poissons**, dessine un autre monde. »

Une démarche singulière : H. Meschonnic et la « poétique du traduire »

Enfin, je voudrais évoquer la « **poétique** du traduire » d'H. Meschonnic, qui reste singulière et marquée par sa radicalité. Son analyse porte essentiellement sur des textes à caractère littéraire, en particulier la poésie, qui posent au traducteur des problèmes spécifiques.

Il réagit contre l'opposition entre sourciers et ciblistes (bien qu'il soit qualifié lui-même, par ceux-là mêmes qu'il critique, de sourcier) : Selon lui, « cette répartition n'est autre que **la division du signe**, selon sa notion classique, l'alliance d'un **signifiant, la forme**, et d'un **signifié, le sens.** » « La traduction n'est pas définie comme transport du texte de départ dans la littérature d'arrivée ou inversement transport du lecteur d'arrivée dans le texte de départ (double mouvement qui repose sur le dualisme du sens et de la forme...) mais comme travail

dans la langue, *décentrement*. » « L'unité du langage n'est pas le mot, et ne peut donc pas être le sens. Mais l'unité est le *discours*. » Le *discours*, cad l'activité d'un homme « *en train de parler* ». Il forge le concept de « signifiante » qui est **production de sens rythmique et prosodique**. Le rythme est *l'organisation et la démarche même du sens dans le discours*. ... L'objectif de la traduction n'est plus le sens, mais le mode de signifier. » Comme traducteur, il a mis en pratique ses principes. **N° 8 : Babel**

III. UNE ÉTHIQUE DE LA TRADUCTION

L'élaboration d'un « **pacte** » de traduction doit intervenir **en amont** de notre travail, avant notre immersion dans un texte ; sinon, il sera (imparfaitement) à l'œuvre de manière inconsciente dans notre pratique ; ce « pacte » pourra nous aider à résoudre les « cas de conscience », qui sont le lot de tous les traducteurs, et rendre **homogène** notre traduction d'un texte suivi, évitant ainsi le risque, souvent dénoncé, de **disparate**.

C'est U. Eco qui a formulé la notion de « **pacte de traduction** » pour dessiner les contours de ce qu'il nomme « **une éthique de la traduction** ». Nous l'avons vu, si la traduction a pour visée de dire *la même chose*, il faut bien convenir que le résultat auquel elle parvient consiste plutôt à dire *presque* la même chose.

Avec la traduction, on est dans une problématique de *l'écart* (entre un texte source et un texte cible) et de la *déperdition* (de sens, d'image, de sonorité ou d'effet). L'activité de traduire est donc toujours déceptive. Ce que l'on peut rapprocher de la remarque ironique de Mounin : « Richesse merveilleuse de toutes les langues de départ, pauvreté incurable de toutes les langues d'arrivée ! ». Selon Ladmiral, « la traduction fonctionne comme un *dispositif de sacralisation* de la langue-source ».

Traduire sera donc toujours de l'ordre du compromis, de la *négociation*. Il s'agira de définir en amont la visée que l'on assigne à sa traduction et ce à quoi l'on accepte de renoncer.

Entre « **fidélité** » et **liberté**

L'essentiel du « pacte » de traduction consiste bien sûr dans la notion de *fidélité*, qui malheureusement ne dit pas grand-chose :

N° 9 : « Le concept de fidélité participe de la conviction que la traduction est une des formes de l'interprétation et qu'elle doit toujours viser, fût-ce en partant de la sensibilité et de la culture du lecteur, à retrouver je ne dis pas l'intention de l'auteur (à laquelle nous n'avons pas accès, pas directement en tout cas), mais l'intention du texte, ce que le texte dit ou suggère en rapport avec la langue dans laquelle il est exprimé et au contexte culturel où il est né. ... Donc, traduire signifie comprendre le système intérieur d'une langue et la structure d'un texte donné dans cette langue, et construire un double du système textuel qui, sous une certaine description, puisse produire des effets analogues chez le lecteur, tant sur le plan sémantique et syntaxique que sur le plan stylistique, métrique, etc. » (Eco, p. 16)

Mais tout en visant à une double fidélité à la Lettre et à l'Esprit, idéal de toute traduction, le traducteur va cependant exercer en pratique une certaine **liberté** et par là même une forme de créativité, en opérant une multitude de choix minuscules qui mis les uns à la suite des autres finissent par donner sa couleur et sa tonalité à sa traduction. Traduire, c'est **faire des choix** ; ces choix sont souvent inconscients, mais le traducteur peut aussi les opérer de

manière plus délibérée en fonction d'un horizon assigné à sa traduction. C'est l'objet du « pacte » de traduction.

Deux critères au moins sont à prendre en compte :

Critères à prendre en compte

- le genre littéraire :

Ainsi, un texte **théorique** ou doctrinal (philosophique ou théologique) requiert une précision dans l'articulation de la pensée, dans le vocabulaire, et l'on fera passer au second plan, s'il le faut, la sonorité et le rythme des phrases. Dans un texte **poétique**, au contraire, ces éléments seront premiers, ainsi que les images. Dans un texte de **théâtre**, on visera au premier chef la recherche de l'effet dramatique et il n'est pas rare que des pièces dont il existe des traductions littéraires soient retraduites dans la perspective de la scène ; on parle alors « **d'adaptations** ». Ou que les traducteurs passent à la mise en scène. Bien entendu, on tentera de préserver malgré tout ce qui figure au second plan, mais déjà, on le voit, le traducteur a dû définir **en amont** une **hiérarchie des critères** et se fixer des priorités.

- la destination du texte :

A quelle collection, et donc à quel public s'adresse-t-on ? S'agit-il d'une **collection universitaire ou scientifique** à destination d'un public restreint, mais choisi, de spécialistes ? Dans une collection à destination du grand public, on recherchera l'agrément de la lecture ; l'aisance et la facilité, considérées comme des défauts dans l'exemple précédent, deviennent alors des qualités. **Le contexte éditorial** a une incidence sur le choix des critères.

Dans ces conditions, qu'en est-il de la traduction académique ? Où met-elle le curseur ?

Où se situe la traduction académique (des textes anciens) ?

N° 10 : Directives de la collection des SC

La traduction française des auteurs publiés dans la collection *Sources Chrétiennes* est sans aucun doute une partie essentielle de l'édition.

La traduction doit être pleinement intelligible par elle-même à tout lecteur cultivé, sans qu'il ait à se reporter au texte grec ou latin, et cependant assez exacte pour souffrir la comparaison avec le texte original et le faire saisir jusque dans ses nuances.

Une traduction n'est jamais qu'un compromis entre la fidélité au texte ancien et le respect du génie propre de la langue française. Il est difficile de faire passer dans notre idiome jeux de mots, assonances, ellipses, expressions trop concrètes pour le goût moderne, images trop hardies ; une **note** pourra signaler alors un « effet » de l'original qui ne se retrouve pas dans la traduction. Mais on ne renoncera pas trop vite. On cherchera à rendre tout ce pour quoi on peut trouver un **équivalent**, au niveau du vocabulaire ou de la syntaxe, et à respecter **la diversité des tons, le rythme des phrases**. Quant à l'ordre des mots et des propositions, on le conservera chaque fois qu'on le pourra, **mais sans aller jusqu'à donner une impression de recherche là où l'énoncé est simple**, à abandonner des effets de style quand le texte se voulait au contraire expressif, et à alourdir inutilement la traduction.

Il est souhaitable de **rendre un même mot grec ou latin par un même mot français**, mais cela n'est pas toujours possible. Il faut savoir y renoncer, par respect pour le sens, **car l'éventail des significations recouvertes par les deux mots ne coïncide pas nécessairement**

dans les deux langues, et par respect pour le style, quand le mot d'abord choisi détruirait l'équilibre des sons et des rythmes. La même chose peut être dite des racines.

L'établissement préalable d'un **index** des mots rendra les plus grands services au traducteur. (cf. § 53 à 57).

L'écueil des « interférences » dans la traduction académique (ces mêmes effets se verront recherchés dans l'optique d'une traduction « sourcière »)

Éviter l'approche « étymologique »

C'est une approche (sourcière) qui tend à souligner la parenté **étymologique** d'une langue ancienne et de la LA quand celle-ci en est dérivée. Cela consiste par exemple à choisir de traduire *superbia* par *superbe* plutôt que par *orgueil*. Voir l'écolier limousin de Rabelais (*Pantagruel*, Chapitre VI).

Ne pas chercher à calquer l'original

Il ne faut pas non plus **calquer** les **structures grammaticales** de la langue réceptrice sur la langue source : Ex. : *palin*, adverbe grec se rend en fr. par le simple préfixe *re-*.

Il n'est pas inutile de s'intéresser à la **stylistique comparée** des LD et LA. Ainsi, « le latin aime à lier les propositions, de manière à en former des **périodes**. Là où le français met, sans liaison, l'une à côté de l'autre, plusieurs propositions coordonnées, dont la dernière se rattache aux précédentes par une conjonction comme « et », le latin préfère établir un enchaînement périodique » (*Stylistique latine*, p. 354).

Ne pas calquer **les temps des verbes** de la LD à la LA. En effet, le système d'opposition des temps varie d'une langue à une autre : Par ex., l'opposition entre présent, imparfait et passé simple en fr. ne correspond pas à l'opposition entre présent, imparfait et aoriste en grec. Le parfait latin *fuit* se traduit parfois par un imparfait.

Évaluer au cas par cas « le seuil de tolérabilité » (en fonction du lectorat) ou « l'élasticité de la langue ».

Conclusion de G. Dorival* pour la BA (LXX) : « Essayer de reproduire **l'étrangeté** du grec, mais quand la traduction littérale serait **intolérable**, donner un équivalent ». Supprimer les pléonasmes trop lourds, mais garder les nombreux *kai*. Une redondance du texte-source peut être simplifiée dans le texte-cible. Par ex., le **sémitisme** « les cheveux de la tête » est une précision inutile dans une langue qui possède le terme de « cheveux » ; ou encore : « il répondit disant » (rendre *legon* par « en ces termes ») ; ou « les serpents qui rampent », car « reptile » signifie « ramper » (mais l'expression peut parfois être conservée parce qu'étrange, poétique). Tout dépend du **seuil de tolérabilité**, donc de la collection et du public à qui est destinée la traduction.

Autre image empruntée à Hugo : « (les traducteurs) superposent les idiomes les uns aux autres, et quelquefois, par l'effort qu'ils font pour amener et allonger le sens des mots à des acceptions étrangères, ils augmentent **l'élasticité de la langue**. À la condition de point aller jusqu'à la **déchirure**, cette traduction sur l'idiome le développe et l'agrandit. »

Conclusion

La traduction académique se présente donc comme un « juste milieu » (plutôt cibliste, courant universitaire institutionnel). Le traducteur académique est supposé tendre à une sorte d'**effacement du moi**, de **neutralité** (sans doute illusoire). Il doit s'efforcer par ce retrait de faire taire sa subjectivité, de **laisser parler le texte**, mais ne traduit-on pas toujours avec son époque, son appartenance linguistique, sa subjectivité ? Le fait qu'il n'y ait pas deux traductions identiques tendrait à le prouver.

D'après le témoignage de nombreux traducteurs, il faut avant tout une **affinité** entre le traducteur et « son » auteur, qui peut aller jusqu'à une identification fusionnelle. Cf. J. Perret, traducteur de Virgile (§ La joie de traduire), ou le sinologue S. Leys :

« De toutes les traductions que j'ai faites, celle qui me tient le plus à cœur, car elle m'a coûté le plus de peine et donné le plus de joie, c'est la traduction d'un classique de la littérature américaine, **Deux Années sur le gaillard d'avant, de R. H. Dana (1840)**. J'ai réécrit trois fois mon manuscrit, et l'ai gardé dix-huit ans sur le métier. » (Leys, p. 141)

On ne peut vraiment bien traduire que **les livres dont on aurait souhaité être soi-même l'auteur**. Pour qu'une traduction littéraire soit inspirée et vivante, il faut que le traducteur soit **habité par l'esprit de l'auteur**, et qu'il arrive à **s'identifier à lui**. « **Traduire est un acte d'amoureuse collaboration**. » (Leys, p. 146)

IV. PROBLEMES SPÉCIFIQUES :

1. Traduire dans le cadre d'une édition bilingue

La traduction peut se concevoir différemment, selon qu'elle est constituée en un texte « *autonome* » par rapport à l'original (dans le cas où le lecteur lit une œuvre *en traduction*) ou en un texte *complémentaire* (dans le cas d'une édition bilingue où la maîtrise des deux langues LD et LA est supposée).

Dans le premier cas, on aura plutôt une traduction de type cibliste, mais ce n'est pas obligatoire. Ph. Jaccottet (tr. fr. de l'*Odyssée*) (**Annexe 5**) dit s'adresser aux lecteurs qui ne savent pas le grec, tout en proposant un modèle de traduction équilibré entre littéralité et élégance (avec toutefois l'aide d'un fort appareil de notes, ce qui révèle la difficulté ou les limites de l'exercice).

Dans le cas d'une édition bilingue, on suppose une lecture active des deux textes de départ et d'arrivée, un jeu permanent de l'un à l'autre, qui permette au lecteur d'exercer un contrôle critique sur la traduction, gage de scientificité. Dès lors, la traduction peut apparaître plus comme une aide au déchiffrement de l'original que comme un texte à part entière ; la tâche assignée étant plus modeste, la traduction courra le risque de se voir ramenée à une dimension d'utilité. Elle ne prétendra pas à l'autonomie du texte littéraire, dont elle n'est que l'humble servante (de toute façon, selon A. Berman, une traduction n'atteint jamais le même degré d'autonomie, sauf exception notable, par ex. la traduction par Antoine Galland des *Mille et une nuits*).

2. La question de la retraduction

La traduction des textes anciens est presque toujours une retraduction, soit que le texte ait déjà été traduit, soit qu'il le soit dans d'autres langues. Que faut-il faire alors avec les

traductions existantes ? On ne peut les ignorer, mais elles peuvent s'avérer encombrantes, car elles font de toute façon écran entre le texte ancien et notre lecture/compréhension : si on les lit avant d'avoir soi-même rédigé au moins une première version de sa traduction (c'est-à-dire s'être confronté une première fois avec le texte dans son intégralité), cela va influencer notre compréhension du texte, voire la fausser. Cela nous empêchera peut-être de comprendre enfin un passage depuis toujours mal interprété (en vertu de la sacralisation de l'écrit déjà mentionnée) !

En même temps, je ne parle pas des Belles Infidèles (quoiqu'elles soient parfois très utiles), mais s'il existe des traductions contemporaines dans d'autres langues, il peut être de bonne méthode de ne pas les ignorer (du moins celles dont nous maîtrisons la langue). Il est sans doute préférable de les consulter ponctuellement (sur un problème précis) ou en fin de travail afin de ne pas risquer de les décalquer. Puisqu'un texte appelle une infinité de traductions possibles, il ne devrait jamais y avoir deux traductions identiques.

A. Berman va plus loin : « celui qui retraduit n'a plus affaire à un seul texte, l'original, mais à deux, ou plus, ce qui dessine un espace spécifique. ... La retraduction a lieu pour l'original et contre ses traductions existantes. » (*L'Auberge du lointain*, p. 105).

Annexe 1 Augustin, Confessions. Illustre la diversité des traductions selon les époques et révèle parfois des filiations (on pourrait faire le *stemma* !).

3. Faut-il/peut-on appliquer la règle « même mot grec/latin, même mot français » ?

On rappelle souvent la règle : « **même mot grec (ou latin), même mot français** », c'est-à-dire traduire toujours de la même façon, en partant du principe que l'auteur n'a pas choisi un mot au hasard. Dans cette optique, on écartera le souci stylistique de la *variatio* dans la traduction comme non scientifique. On ne cherchera pas à « bien écrire » (= Belles infidèles).

Mais un mot prend sens dans son **contexte** en fonction de la nature du texte, du genre littéraire dont il relève, du chapitre, du paragraphe, de la phrase. Donc **le même mot (dans le TD) peut ne pas avoir le même sens**. A contrario l'emploi du même terme français pour des mots latins ou grecs différents peut entraîner la confusion. D'une langue à une autre, les **champs sémantiques** coïncident rarement.

Ex. (JC Margot) : Le champ sémantique de l'hébreu *Yâm* n'est pas le même que celui de « mer », étant donné qu'il peut désigner aussi des lacs et des fleuves. Donc ne pas traduire systématiquement par « mer » quand cela répond pour nous à la définition d'un lac ou d'un fleuve, etc.

Inversement, la traduction d'un mot dans un texte sera « limitée par l'apparition concurrente d'autres termes ». (par ex. si l'on traduit « prophète » par « envoyé de Dieu », que ferait-on pour « ange » et « apôtre » ?)

Bien sûr, en ne traduisant pas systématiquement un mot grec par le même mot français, on perd la trace du réseau sémantique lié à l'emploi de ce mot ; mais on gagne en lisibilité. On retrouve les thèmes de la **négociation** et du **choix**. Cette perte pourra être compensée par la présence d'un **index**, s'il s'agit d'une notion-clé. La constitution de l'index est un instrument de travail utile pour le traducteur, et il est donc utile de le faire au fur et à mesure, et non en fin de travail.

4. Existe-t-il des « intraduisibles » ?

Existe-t-il des « intraduisibles » ? Voir **Barbara Cassin, « Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles »** (et en projet le vocabulaire des monothéismes) : Selon B. Cassin, il n'y a pas de concepts, mais seulement des mots dans une langue et en contexte. Cela s'applique surtout aux textes doctrinaux, philosophiques, théologiques, juridiques, etc. :

ex. de *logos* (grec) = *ratio* et *oratio* (2 mots en latin) = en fr. : plus d'une vingtaine de mots (« discours, langage, langue, parole, rationalité, raison, intelligence, fondement, principe, motif, proportion, calcul, rapport, relation, récit, thèse, raisonnement, argument, explication, énoncé, proposition, phrase, définition, compte/conte... »).

Selon B. Cassin, les « intraduisibles » ne sont pas ce qu'on ne peut pas traduire, mais « ce qu'on ne cesse pas de (ne pas) traduire ».

On **peut toujours traduire** à condition d'accepter une **déperdition** (perte ou déplacement du sens) :

Par ex., *dikaïosunè* ou *iustitia* (chez saint Paul) : « il ne faut pas croire que le concept se confond forcément avec un terme particulier qui le “contiendrait”. Si l'on ne trouve pas de terme contenant le même concept dans la langue cible, il n'en résulte pas pour autant que ce concept soit inexprimable dans la langue cible. **On peut toujours traduire un concept avec des mots appropriés dans la langue cible.** »

« Il ne faut pas traduire *dikaïosunè* (= justification par la foi) par « justice », mais réfléchir au « concept de la justice paulinienne ». Et inversement, il ne faut pas enfermer *dikaïosunè* dans ce concept ; le mot conserve une variété d'acceptions en fonction du contexte ; un auteur peut utiliser un mot-clé dans des acceptions diverses. En résumé, éviter « l'asservissement d'un terme à un concept » (JC Margot).

« Trop souvent on a tendance à additionner les acceptions possibles dans divers contextes en voulant les retrouver toutes dans un passage particulier, ou à privilégier une acception particulière et à la projeter dans tous les contextes. » (JC Margot)

Ex. : *psychè* dans le NT = pas seulement « âme », mais aussi « vie », « moi », « être vivant », etc.

Il faut accepter que si, dans la LD, le même mot a deux acceptions différentes, on ne retrouvera pas forcément dans la LA ces mêmes deux acceptions **en un même mot**.

Il ne faut pas non plus exclure **l'acception rare** au profit de celle qui est la plus fréquente. Se méfier des affirmations ou des préjugés selon lesquels tel ou tel auteur ne connaît pas tel sens pour tel mot. « Tout auteur est susceptible d'employer un terme dans une acception exceptionnelle par rapport à ce qu'il fait ailleurs. D'autre part, pour les textes de l'Antiquité, nous n'avons parfois qu'un échantillon réduit de textes d'un même auteur. La consultation des thésaurus ou des bases de données (*TLG*, *LLT*, etc.) fournit de précieuses indications (elle renseigne aussi sur le sens qui sera à privilégier en fonction de la date du texte, de l'aire géographique, du genre littéraire, du vocabulaire de l'auteur, etc.).

5. Transposer un style : le cas des périodes en style oratoire

En 1948, Jacques Perret, soulève, dans *Latin et culture*, le problème de la transposition d'un style d'une langue dans une autre :

Il faut « **rendre sensibles les qualités de l'expression** », s'efforcer tout d'abord de « **conserver en français le dessin de la phrase latine, avec toute la complexité de ses architectures intérieures et l'ampleur de son développement (...)** Le lecteur, **dépaysé**, goûtera quelque chose de ce que le latiniste perçoit dans l'original. (...) [En revanche], pour les **équivalences terme à terme**, c'est un peu comme donner à entendre le son d'une flûte avec un violon. Les instruments étant différents, on n'obtiendra pas les mêmes effets. »

Mais **l'impression de dépaysement** n'était pas celle du lecteur latin. Dans le cas d'auteurs qui jouent beaucoup des effets de style, cela est plus facile. Le cas d'un auteur comme **Virgile** est particulièrement difficile, car son plus grand mérite semble être précisément d'avoir « **su tirer d'une simple mise en œuvre des possibilités que lui offraient la langue, et sans jamais la forcer**, le plus grand nombre de beautés, nous offrant ainsi comme une illustration sans artifice des **beautés naturelles de la langue latine** ». Or, en traduction, **la simplicité du style** risque de devenir de la **platitude**.

Les qualités matérielles d'un texte changent de valeur quand elles passent d'une langue à l'autre. Si nous conservons en traduction les longues périodes du latin, nous altérons sa physionomie. Transporté du latin au français, ce type de phrase... donne à l'expression une ampleur et une emphase qu'elle n'avait pas dans l'original. « **Cicéron traduit de la sorte paraît marcher sur des échasses.** » **Peut-être est-on plus fidèle au style cicéronien en traduisant parfois une phrase latine par deux phrases françaises.** (J. Perret) « Tous les styles sont à interpréter... il faut pour chaque texte chercher dans notre langue les procédés susceptibles d'en reproduire le ton » (J. Marouzeau, « Traduire », *REL* 15, 1937). Ou voir quel auteur dans notre langue pourrait prêter son style à l'auteur que l'on traduit. D'où les affinités de la traduction aussi avec le **pastiche**.

Voir **Chrysostome en Annexe 2**.

6. Pbl de l'écart historique et/ou culturel

Le cas le plus difficile pour la traduction n'est pas toujours celui des notions abstraites, mais celui des réalités concrètes, les *realia*, parfois les plus quotidiennes. En effet, ces mots (outils, vêtements habitat, etc...) relèvent en général du particularisme, ils sont propres à une civilisation.

En dehors des problèmes d'interprétation (identifier à quelle réalité il est fait allusion) qui relèvent de l'histoire, il y a souvent un risque d'obscurité si le mot n'a pas de traduction en français, mais subit une simple **translittération**. Par ex., en Gn 41, 43, « On criait devant lui : « Abrek ! » » (BJ), alors que la TOB traduit par « On criait devant lui : "Attention !" ».

Si nous gardons à l'esprit que toute traduction tend nécessairement à être clarifiante, on aura recours (avec modération) à la fameuse NdT ou à une **note de bas de page** (cf. *infra*) ; si le mot revient fréquemment, on utilisera de préférence un **index**.

Relève également d'un particularisme l'épineux problème du « Tu » grec ou latin dans un contexte où le fr. emploierait le « Vous » de politesse. On tend maintenant à conserver le tutoiement (= sourciers).

La traduction des **couleurs** est un des cas les plus difficiles ; on est presque tenté de supposer une perception différente des couleurs selon les langues (cf. article Eco).

Même problème pour les expressions idiomatiques, les proverbes, etc.

7. Pbl des images et des expressions idiomatiques

Une erreur fréquente des traducteurs consiste à considérer comme une **métaphore** originale ce qui est en réalité une métaphore usée, devenue **expression idiomatique** ou **sens figuré**. En fait, le traducteur est frappé par une image qui est inconnue dans sa langue, alors qu'elle est habituelle pour les locuteurs de la langue-source.

Par ex., *ta splagxna* (les entrailles) dans le NT « n'est utilisé au sens propre qu'en Ac 1, 18. Partout ailleurs on a le sens figuré. Ce serait une erreur de traiter le sens figuré comme une métaphore encore vivante. Le dictionnaire Bauer indique, pour le sens figuré : 1/ soit le siège des sentiments (« cœur ») ; 2/ soit le sentiment lui-même (« amour », etc). D'où les traductions suivantes : *splagxna eleous* = « la bonté profonde » ; *en splagxnois Xristou* = « dans la tendresse du Christ » (= ciblistes).

Le sens figuré dérive souvent de métaphores usées (mais cela ne veut pas dire pour autant que les mots évolueraient du concret à l'abstrait : « l'âme » du violon est un exemple contraire).

Les images finissent par se figer en clichés :

Par ex., « le soleil se lève » ne signifie pas que les Français en sont restés à une vision pré-copernicienne du système solaire ; « der Walfisch » ne veut pas dire que les Allemands ignorent que la baleine n'est pas un poisson.

Pour les langues anciennes, cela reste difficile à mesurer.

Attention à la cohérence des images entre elles ; éviter les traductions cocasses :

Jb 19, 27 Dhorme « mes reins languissent dans mon sein » (« mon sein » remplacé par « en moi »).

On a vu le cas de sémitismes qui créent des pléonasmes dans la traduction ; les idiomatismes traduits littéralement peuvent créer des distorsions sémantiques. En Mc 2, 19, l'expression « Fils de la chambre nuptiale » désigne les invités de la noce, mais en fr. ce n'est pas clair. Le sémitisme « Fils de » a différentes significations selon le contexte (Fils du Royaume = sujets du Royaume, etc.).

Pour le traitement des métaphores, J-Cl. Margot distingue 4 cas :

- 1/ la métaphore peut être gardée (= sourcier)
- 2/ une partie seulement de l'image est conservée
- 3/ possibilité de développer la métaphore en comparaison
- 4/ remplacer une métaphore par une autre (= cibliste).

On voit l'importance de cette question pour la traduction de la poésie.

8. Problème des connotations et des registres de langue

La connotation d'un mot, ce sont « les valeurs **subjectives variables** qui s'ajoutent aux éléments permanents du sens qui, eux, en constituent la dénotation ».

La difficulté pour le traducteur tient souvent au caractère implicite d'une métaphore. L'implicite dépend du contexte culturel.

Par ex., l'image de la ruse associée au renard est propre à l'aire indo-européenne ; en Afrique, c'est le chacal ; en Amérique, le coyote ou le corbeau... Comme on ne peut expliciter la comparaison : « ce renard » = « cet homme rusé comme un renard », car (selon les normes

de la traduction académique) ce serait considéré comme de la paraphrase, on aura recours à une note de bas de page.

De même, une image est-elle positive ou négative ?

Par ex., le levain dans la Bible est une image ambivalente : elle est positive (faire lever la pâte) appliquée au Royaume de Dieu ; mais elle peut aussi connoter la corruption (impureté). En contexte culturel juif, l'emploi en mauvaise part est le plus fréquent ; en fr., c'est plutôt l'idée positive de « faire lever ».

- Un cas de translittération : Abba (Mc 14, 36) est le mot de l'enfant pour son père en araméen ; « père » est distant, « papa » trop familier.

- L'apostrophe « femme » dans le NT est conforme aux usages helléniques sans nuance d'irrespect.

Le fait de ne pas tenir compte des **connotations** produit des **anachronismes** : ainsi, dans une traduction anglaise du NT, il est question de la « police », de « mettre son argent à la banque », ou de « lacets de soulier » (Mc 1, 7).

9. Quand le sens du texte est obscur...

Les textes anciens posent un problème particulier, celui du traitement des **passages obscurs ou corrompus**.

Comment traiter les obscurités du texte source ?

Il faut distinguer entre les ambiguïtés voulues par l'auteur et celles qui sont involontaires. Parmi celles qui ne sont pas voulues, on distinguera entre :

1/ l'ambiguïté lexicale : problème de l'homonymie

2/ l'ambiguïté syntaxique : ex. « l'amour de Dieu » (génitif objectif ou subjectif).

Excursus : L'homonymie

La **polysémie**, inhérente au langage, mais plus marquée dans certaines langues (par ex. l'hébreu non vocalisé) fait toute la difficulté de la traduction et, en particulier, l'**homonymie** (un mot ou si l'on préfère deux mots homophones/plusieurs sens) : par ex, la « rame » de papier et la « rame » de bateau (au sens strict : étymologies différentes, ni explication, ni dérivation). La **synonymie** (un sens ou des sens proche/plusieurs mots) est moins problématique : l'existence de deux mots pour le même sens ou presque pose surtout un problème de vocabulaire et de style (*variatio*).

La plupart du temps, il s'opère une résolution contextuelle de l'ambiguïté. Mais souvent, en cas d'ambiguïté non résolue, le traducteur se tourne vers une traduction littérale, qui a pour conséquence de transférer le problème au lecteur. Selon que le traducteur est cibliste ou sourcier, il va choisir d'explicitier ou non l'ambiguïté, mais il y a, de toute façon, une tendance naturelle de la traduction à expliciter le sens du texte original. C'est un trait caractéristique de la « langue de traduction ». Il faut faire attention à cela, car « certains traducteurs pèchent ici par excès d'ingéniosité : **ils fabriquent du sens dans des passages qui n'en ont plus**, et là où l'original est hermétique et raboteux, leur traduction donne une trompeuse impression de lucidité et de fluidité. » (Leys, p. 152)

Par ex., d'après JC Margot, l'*Apocalypse* n'est pas le texte du NT le plus difficile à traduire : l'essentiel est de reproduire un langage « chiffré » comme langage « chiffré », mais le traducteur n'a pas à interpréter. Cela peut s'appliquer aussi en un sens à la poésie, qui fait

appel à la fonction évocatrice du langage. On peut considérer que le texte présente des ambiguïtés voulues ; le traducteur cherchera moins à les interpréter qu'à les reproduire. Ex. d'ambiguïté voulue : *another* Jn 3, 3 : « d'en-haut » et « à nouveau ». Jn joue sur le double sens. Jn 3, 8 : jeu de mots sur *pneuma* « souffle » et « esprit ».

De plus, en raison de la grande familiarité d'un traducteur avec « son » auteur, il arrive qu'il ne se rende pas compte de la façon dont sa traduction peut être reçue par un lecteur moins familier de l'œuvre et de son univers culturel. **Le traducteur doit comprendre et faire comprendre.** Il doit toujours prendre en compte la **réception** de sa traduction.

Excursus : Du bon usage des notes

En cas de problème insurmontable, il reste toujours la solution de la NdT. Selon la formule, **la Ndt, c'est l'échec du traducteur.** La présence d'un paratexte rompt le pacte de lecture, en rappelant au lecteur qu'il lit une traduction. Mais il y a bien des cas impossibles (par ex. les cas « en français dans le texte » quand les personnages parlent français dans le roman russe traduit en français).

SC recommande à ses collaborateurs de ne pas abuser des notes de bas de page et de « mettre sa science dans le texte plutôt que dans les notes » ; les apparats et la présence du texte original constituent, selon la terminologie d'A. Berman, « l'étayage » principal du texte.

Cinq cas où une note de bas de page est nécessaire : (Nida, pour la traduction de la Bible)

1/ variantes textuelles significatives (= apparat critique)

2/ divergences d'interprétation (si une phrase a deux interprétations, mettre la 2^e en note plutôt que d'essayer de combiner les deux dans le même texte. La note indique que c'est nous qui avons du mal à saisir l'intention de l'auteur, et que ce n'est pas l'auteur qui serait ambigu ou confus.

3/ événements historiques peu connus (ou index)

4/ langage figuré ou métaphorique pouvant prêter à confusion

5/ expressions « à sens zéro » (objets inconnus dans la culture réceptrice)

On peut aussi utiliser, **exceptionnellement**, les parenthèses, insérant dans la traduction quelques mots du texte traduit, pour signaler par ex. un jeu de mots, un jeu sur l'étymologie non transposable dans la langue traduisante.

10. Traduire les textes patristiques

Les textes patristiques sont un tissu de citations et d'allusions scripturaires. Augustin « parle psaumes » dans les *Confessions*. Il faut repérer la connotation biblique (simple allusion) afin de la rendre perceptible dans la traduction française. La notion de familiarité peut aussi être volontairement transgressée, comme dans le cas des *Aveux*, titre donné à une traduction (littéraire, non académique) des *Confessions*. À propos des titres, l'usage à SC est de les traduire, par ex. « Ceux qui sont tombés », pour le *De lapsis* de Cyprien.

Dans le cas de la traduction d'un commentaire exégétique, il faut **traduire le texte du lemme comme le comprend l'auteur ancien**, même si, par rapport à ce que nous a appris la recherche exégétique ultérieure, il comprend de travers. Souvent, le commentaire qui est donné à la suite aide à traduire le lemme.

Dans ce type de textes, il est important de veiller à **harmoniser** la traduction des différentes occurrences d'une citation. Le réseau des citations doit être clairement dégagé dans la

traduction, car la récurrence des citations est essentielle à la **structuration** du texte. Se servir aussi de l'index scripturaire que l'on constitue en cours de travail.

Ce n'est pas toujours possible, par exemple lorsque plusieurs citations scripturaires s'enchaînent ou lorsque l'exégèse du lemme entraîne un changement de registre. Ici, passage du registre de l'humain à l'animal qui en français est fortement distingué par un vocabulaire spécifique :

En Greg Mor 33, 58, à propos de Léviathan, *os* est traduit par « gueule » dans le lemme, mais par « bouche » dans l'exégèse où il est appliqué aux prédicateurs de l'Antichrist (en fr. registre de langue vulgaire si appliqué à un humain, valable seulement pour un animal).

En 33, 21, « Lui mettras-tu un anneau dans les narines ? » (plutôt que « naseaux ») en raison de l'autre citation scripturaire donnée en exégèse du lemme : « Je te mettrai un anneau aux narines » (ici une femme, alors que dans le premier cas, un animal).

Excursus : Un exemple d'« intraduisible » dans un emploi particulier de « Logos »

Le cas de **Logos** est particulier dans cet emploi (F. Thélamon p. 35-36) :

Pierre Maraval renonce à traduire le mot **Logos** qui désigne ici la deuxième personne de la Trinité ; il traduit donc ainsi le texte d'Eusèbe : « En vérité il n'y a qu'un seul Dieu..., et de celui-ci un seul Logos... On ne peut l'exprimer par des mots ou des syllabes... ; mais vivant et subsistant est le Logos de Dieu... » Que Logos soit intraduisible, un tel texte aide à le comprendre, puisque de toute façon il ne saurait épuiser la réalité essentielle qu'il nomme. Ici, la non-traduction a une implication théologique forte.

Et cependant il est d'usage de traduire en latin Logos par Verbum, tout particulièrement dans la traduction du prologue de l'Évangile de Jean : « *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum* », ce qui entraîne la traduction, ou plutôt la simple transposition en français : « Au commencement était le Verbe... » Une déperdition du sens de Logos s'opère ainsi au profit de la Parole, mais peut-être au détriment de la raison, de la pensée, tant le terme est polysémique en grec ; *Verbum* ne l'est pas moins en latin, mais les deux champs sémantiques ne se recouvrent pas exactement, comme c'est souvent le cas quand il s'agit de traduire.

Quand il s'agit du latin, le problème s'aggrave dans le cas des notions elles-mêmes traduites du grec, qu'il faut rendre en français. La multiplication des passages à travers plusieurs langues en réduisant le commun dénominateur entre les champs sémantiques aggrave la déperdition de sens. Or c'est le cas de nombreux mots du vocabulaire philosophique ou religieux, qui ont été traduits du grec en latin.

11. Traduire la poésie

Le cas de la poésie pose des problèmes spécifiques, puisque la forme constitue une part essentielle de la signification. Y. Bonnefoy définit la traduction de la poésie comme « **un acte de poésie**, c'est-à-dire non simplement de la signification, plus ou moins complètement restituée, mais **l'invention simultanée, dans le texte français, d'une signification et d'une forme, d'un rythme : ces deux derniers (c'est-à-dire forme et rythme) étant une part de la signification, par leurs voies propres, que rien ne peut remplacer.** » (Y. Bonnefoy, « Shakespeare et le poète français », dans *l'Inachevable*, p. 71). Voir aussi ce qu'il dit du rôle de l'e muet, de l'absence d'accentuation en français, mais il y a des « accents poétiques »

(c'est-à-dire une forme d'accentuer la langue française propre à la poésie). **La poésie est une langue dans la langue.**

La réflexion sur la traduction des textes poétiques anciens a connu, en France, un grand débat dans les années 1940, à propos de la **poésie** latine : faut-il traduire en vers ou en prose, et dans le premier cas quel mètre adopter ?

1944 : traduction en vers des *Bucoliques* par Paul **Valéry (annexe 3)**. Le poète explique que le principe qui l'a guidé est avant tout **une correspondance ligne à ligne** entre le poème latin et sa traduction ; **l'alexandrin non rimé (vers blancs)** pour l'hexamètre n'est venu qu'en second lieu. Remarquons d'abord que, dans le cas de Valéry, c'est un poète qui traduit un autre poète, ensuite que cette traduction figure au même titre que *Charmes* parmi les poèmes de l'auteur (dans l'édition de La Pléiade).

En 1958 (il dit y avoir travaillé pendant une trentaine d'années), Marcel **Pagnol (annexe 3)** donne sa traduction des *Bucoliques* en **vers réguliers (alexandrins rimés)**. Pour lui, la rime prime sur tout, et qui plus est « la rime riche, **la rime parnassienne** de J.-M. de Heredia. » La contrainte de la rime va non seulement contre celle d'une correspondance vers à vers (souci de Valéry), mais elle autorise également le recours aux chevilles, « bien vilain mot et fâcheux procédé », mais somme toute « un moindre mal qu'une traduction en prose ».

Le grand traducteur de Virgile, Jacques **Perret** a laissé des traductions françaises considérées comme « définitives » (sauf pour A. Berman qui estime que ce ne sont pas de « grandes traductions » mais des traductions « philologiques ») : les *Bucoliques* en 1961 (**annexe 3**), *L'Énéide* en 1977. Selon lui, le choix de la prose ne doit pas se justifier par un souci d'exactitude (**métaphore musicale**) :

« Il est clair que **l'argument de l'exactitude**, à quoi une traduction en prose se prêterait plus aisément, ne vaut rien. Ceux qui en font état ne s'aperçoivent pas de la perspective tout à fait étroite, exclusivement sémantique, où ils ramènent ce grand problème. C'est une exactitude aussi, et beaucoup plus essentielle, **de rester fidèle aux tonalités de l'œuvre et de la jouer dans son registre.** » (Perret, *Virgile*, Seuil, p. 170)

Le témoignage de Valéry va dans le même sens (il s'agit presque de l'intraductibilité de la poésie) :

« J'irai même jusqu'à dire que plus une œuvre d'apparence poétique survit à sa mise en prose et garde une valeur certaine après cet attentat (...), moins elle est d'un poète. Un poème au sens moderne (...) doit créer l'illusion d'une **composition indissoluble de son et de sens.** »

La traduction des *Bucoliques* de J. Perret privilégie le rythme et les accents du vers et il choisit pour cela **le vers blanc**, alexandrin non rimé dont le modèle est celui de Valéry.

« Le renoncement à la rime n'est pas à prendre comme une facilité dont l'acceptation autorise tous les relâchements, tous les à-peu-près. » (Perret, *Virgile*, Seuil, p. 176)

En 1993, Jean-Pierre Chausserie-Laprée donne une traduction de *L'Énéide* en vers blancs (alexandrins non rimés, mais des rimes ou des assonances çà et là), avec une correspondance ligne à ligne. Selon lui, il y a une affinité entre l'hexamètre et l'alexandrin français (mais cela sonne comme du Racine) :

- V 144 Jamais char emporté dans la course des biges
Ne s'est jeté plus prompt à dévorer la plaine
Jamais cocher tendu vers les flottantes rênes
N'ose un fouet plus ardent sur les flancs qu'il dirige.
- IV 543 Quoi ? Fuir et suivre seule un marin triomphant
Ou, des miens escortée, en leurs troupes partir
Et remettre sur mer, voile livrée aux vents,
Un peuple qu'à grand peine on arracha de Tyr ?

Voir les traductions de *l'Énéide* en [Annexe 4](#).

Chez les hellénistes, voir la traduction **isométrique** de *l'Illiade* qu'a donnée Ph. Brunet en 2010 après un travail de plus de vingt années. [Annexe 5](#) Elle vise à restituer **l'hexamètre dactylique** grec en français. Oralité de l'épopée, rythme et musicalité. Il y a non seulement la question : comment traduire la poésie ancienne, mais aussi comment aborder un genre qui appartient au passé, l'épopée.

Il s'agit d'« inscrire le rythme métrique des Anciens dans la langue française ; **transférer le rythme de l'hexamètre**, l'insuffler dans la langue. Homère chantait en hexamètres, des vers composés selon un mètre précis et un rythme souple ; **six mesures à deux temps, comportant chacune trois syllabes** (le dactyle, fait d'une longue et de deux brèves) **ou deux syllabes** (le spondée, fait de deux longues), **la sixième mesure contenant toujours deux syllabes** ; un nombre de syllabes total variant entre dix-sept et douze.

Le rythme des syllabes longues et brèves est rehaussé par l'intonation qui naît des voyelles, dans des mouvements tour à tour ascendants et descendants »

Μῆνιν ἄειδε, θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος

Meenin a | eide, the | aa, Pee | lee i a | doo Akhi | leeos

- U U | -U U | - - | -U U | - U U | - -

cf. site homeros.fr

Philippe Jaccottet, poète et traducteur : traduction (**syllabique**) de *L'Odyssée*, parue en 1955 (et republiée en 1982) [Annexe 5](#) et site carminalatina.fr

Le poète Philippe Jaccottet défend une traduction en vers :

« Comment pouvais-je dès lors ne pas tenir pour un contre-sens perpétuel toute traduction d'Homère qui ne fût pas en vers ? (...) Si l'on supprime le vers, sous prétexte que nous ne pouvons plus lire aujourd'hui 12 000 vers d'affilée, si l'on élimine ne fût-ce qu'une partie des formules parce que leur monotonie ne correspond plus à notre goût, c'est le temps même de l'épopée qu'il faut modifier ; c'est aussi bien, en fin de compte, ses mœurs, ses idées, son décor, ses héros : il faut écrire *l'Ulysse* de Joyce... Mais si l'on persiste à penser qu'il est possible de **lire Homère sans savoir le grec** et d'en tirer autre chose que des renseignements, d'y entendre ne fût-ce qu'un **écho très affaibli de l'admirable musique** originale, il faut alors traduire, dans la mesure du possible et sans tomber dans l'absurde, **selon la lettre même du texte**. De même, il faut écouter, plutôt que lire, ainsi qu'on le faisait aux origines de l'épopée. Par la lecture à haute voix, le texte retrouve sa lenteur nécessaire, son mouvement, quelque chose de sa résonance. » (Postface de Jaccottet)

Jaccottet choisit dès lors de traduire le texte homérique selon une « métrique plus ou moins régulière », afin qu'une « régularité fût maintenue, et qui ne fût pas celle de l'alexandrin » : le « vers de quatorze pieds [sic] » est majoritaire, avec parfois des vers de seize syllabes ou même des alexandrins.

Il avertit contre les écueils de la traduction de poésie :

« Autre écueil : une soumission aveugle à une prosodie régulière, qui n'aboutit qu'à de l'académisme... L'alexandrin, **aujourd'hui**, exige un maniement discret dont seuls de vrais poètes sont capables. ... Un risque opposé, c'est celui qu'on court en voulant trop aveuglément **calquer** l'original, sous prétexte de faire entendre la distance entre les langues, au point quelquefois de **rendre barbare ou dissonant** ce qui ne l'était pas toujours dans l'original. »
(*Les « transactions secrètes » de Philippe Jaccottet*, entretiens avec Monique Pétillon)

Voici les conseils de G. Mounin (1976) : (= J Fr Billeter cité *supra*)

Avant de traduire un poème, il faut d'abord en faire le commentaire : examiner la fonction et discerner le rôle des procédés poétiques adoptés ; ensuite, chercher dans la langue réceptrice les formes et les tournures les plus adaptées. « Traduire un poème, c'est d'abord découvrir ce qui est esthétiquement ou poétiquement pertinent dans ce poème, les signifiants qui véhiculent les signifiés poétiques, et eux seuls. Traduire devient alors la recréation de formes semblables ou différentes (les signifiants poétiques) qui auront la même signification poétique (les mêmes signifiés) que dans l'original ».

À cet égard, la traduction s'apparente beaucoup plus qu'on ne le croit d'ordinaire à un processus de **création**. Il y a une **consubstantialité de la traduction et de l'écriture** (particulièrement dans le cas de la traduction poétique), ce qui explique certainement que de grands poètes sont de grands traducteurs.

Force est de constater que les traductions françaises de poésie antique choisissent de nos jours plus souvent la prose que les vers ; elles essaient, en général, de respecter la correspondance ligne à ligne. Perret n'y voyait finalement qu'un phénomène de mode. Il est vrai que l'investissement en temps des traductions en vers est considérable, et nécessite peut-être d'être faite par un poète. D'autre part, la poésie elle-même a connu des évolutions.